



Exécution de la loi fédérale du 15 décembre 1961 concernant la protection des noms et emblèmes de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales

A partir du 12 juin 2019, le nom, le sigle (abréviation), les emblèmes et le drapeau de l'«Organisation mondiale du tourisme», qui figurent ci-après, sont protégés conformément à la loi susmentionnée (RS 232.23):

- a. le nom
en français: Organisation mondiale du tourisme
en anglais: World Tourism Organization
- b. le sigle (abréviation)
en français: UNWTO
en anglais: UNWTO
- c. les emblèmes



- d. le drapeau



12 juin 2019

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle